



# COMMUNE DE ROSENWILLER

## CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2025



*Entrée principale du village (printemps 2025)*

### DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA 3<sup>ème</sup> FLEUR

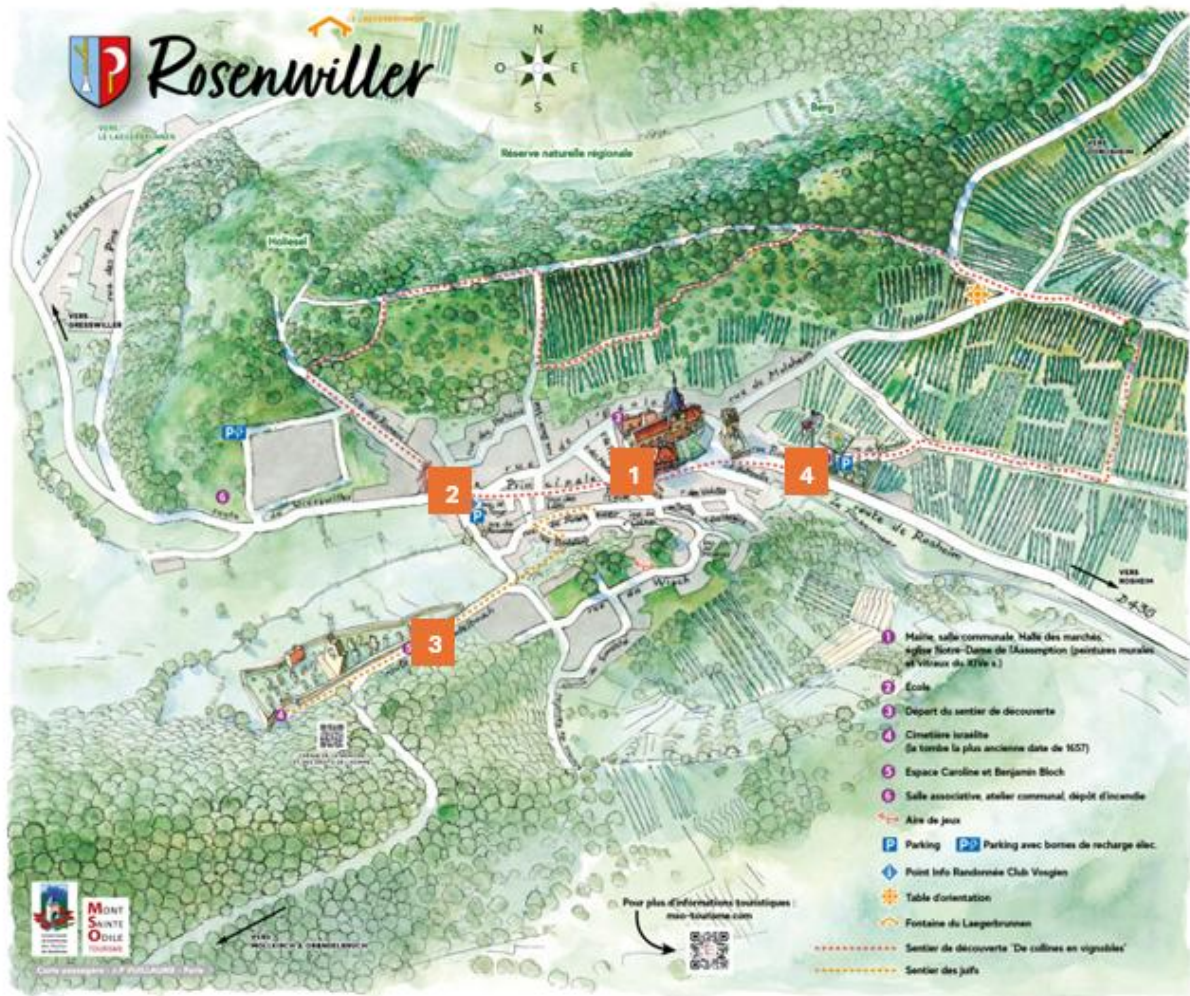
---

# Sommaire

---

PLAN DU CIRCUIT D'EVALUATION DU JURY .....	3
LE MOT DU MAIRE .....	4
LES INFORMATIONS GENERALES DE LA COMMUNE .....	5
LA COMMISSION CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT .....	6
LA GESTION DE L'AMENAGEMENT PAYSAGER .....	8
LES PANNEAUX D'ENTREE DE VILLAGE .....	13
LA MAIRIE ET SES PROCHES ABORDS .....	14
LA SALLE COMMUNALE ET LA HALLE - DES LIEUX AUX MULTIPLES ACTIVITES .....	17
L'EGLISE ET SES ALENTOURS - UN MONUMENT HISTORIQUE ET CHARGE D'HISTOIRE .....	18
L'ANCIEN PRESBYTERE - UN HABITAT SOCIAL ET UN LIEU DE RENCONTRES .....	19
LES NOMBREUSES FONTAINES DANS LE VILLAGE ET PLUS LOIN .....	20
LES DIFFERENTS POINTS D'EAU - UNE CHANCE !.....	21
LES NOMBREUX CALVAIRES DANS LE VILLAGE - TEMOINS D'UN RICHE PASSE RELIGIEUX ....	22
LES NOMBREUX CALVAIRES A L'EXTERIEUR DU VILLAGE .....	23
LES DIFFERENTES VUES DU VILLAGE - UN ECRIN DE VERDURE .....	24
LES JARDINS ET POTAGERS .....	25
LE CIMETIERE JUIF ET SON SENTIER - UN HAVRE DE PAIX .....	26
LES VIGNES ET LE SENTIER VITICOLE - UNE ACTIVITE ANCESTRALE .....	27
LES VERGERS ET LE VERGER COMMUNAL - UN PATRIMOINE NATUREL A CONSERVER.....	28
LES FORETS - UNE SOURCE DE FRAICHEUR ET UNE RESSOURCE NATURELLE .....	30
LES MURS EN PIERRES SECHES - UNE OASIS DE BIODIVERSITE .....	31
LES COLLINES SECHES ET LA R.N.R. - UN ILOT DE BIODIVERSITE .....	32
LES NOMBREUX BANCS - LIEUX DE REPOS ET DE RENCONTRE .....	35
LES LIEUX DE CONVIVIALITE - TELLEMENT AGREABLES !.....	36
LA NATURE EXPLIQUEE AUX ENFANTS - QUE DE CHOSES A DECOUVRIR ! .....	37
LES ASSOCIATIONS - UN VILLAGE RICHE DE SON TISSU ASSOCIATIF.....	38
LE MARCHE HEBDOMADAIRE 'NOT UN GUET' - DEPUIS 2022 .....	39
LA L.P.O. ALSACE - UNE AUBAINE POUR LA FAUNE !.....	40
LES ANIMAUX DANS LEUR MILIEU NATUREL - UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE .....	41
LES REALISATIONS DES PARTICULIERS - DE BEAUX DECORS .....	42
LES GITES RURAUX - DANS UN ECRIN VEGETAL .....	44
LE NOUVEAU LOTISSEMENT .....	45
LE MOT DE LA FIN - UN VILLAGE QUI A TANT A PARTAGER ! .....	46

# Plan du circuit d'évaluation du jury



- 1 Place de l'Eglise
- 2 Rond-point haut du village
- 3 Placette du cimetière israélite
- 4 Sortie du village en direction de Rosheim



---

# Le mot du Maire

---

Située entre collines et vignobles, notre commune compte 670 habitants et s'étend sur un territoire d'environ 600 hectares. C'est avec enthousiasme et engagement que nous vous accueillons aujourd'hui dans le cadre de notre candidature à l'obtention de la troisième fleur du label 'Villes et Villages Fleuris'.

L'attribution de cette distinction mobilise l'ensemble des acteurs locaux : élus, agents municipaux, habitants et associations. Elle témoigne de notre volonté collective de valoriser notre cadre de vie tout en respectant l'environnement et notre patrimoine.

Depuis 1995, un jury communal évalue chaque année le fleurissement des propriétés privées et récompense les initiatives individuelles par l'attribution de prix. Cette dynamique locale a été couronnée par l'obtention de la première fleur en 2015.

Notre politique de fleurissement repose sur des principes d'esthétique, de diversité végétale et de durabilité. Elle s'appuie sur une gestion raisonnée des ressources naturelles, en particulier l'utilisation d'eau de source qui assure l'arrosage des massifs et jardinières. Nos fontaines et sources, éléments emblématiques du village, sont entretenues et valorisées.

Le fleurissement s'intègre harmonieusement à un patrimoine naturel et historique riche qui renforce l'identité et l'attractivité de notre commune. Parmi les sites remarquables figurent :

- L'église Notre-Dame de l'Assomption, datant du XIV<sup>ème</sup> siècle, ancien lieu de pèlerinage, classée pour son Maître-Autel inscrit aux 'Monuments Historiques', ses peintures murales et ses vitraux.
- Le cimetière israélite, également 'Monument Historique' et du XIV<sup>ème</sup> siècle, situé à l'ouest du village, d'une superficie de 4 hectares. Il s'agit vraisemblablement du plus vaste cimetière juif d'Alsace, dans un état de conservation remarquable.
- Le refuge régional et centre de soins de la LPO, structure emblématique de notre engagement en faveur de la biodiversité. En 2024, plus de 5.000 animaux sauvages y ont été recueillis et soignés.
- La colline sèche, d'environ 36 hectares, intégrée en 2024 à la Réserve Naturelle Régionale de 101 hectares regroupant les communes de Bischoffsheim, Obernai et Rosenwiller. Ce site, d'une grande richesse écologique, abrite notamment la plus importante population d'anémones pulsatilles d'Alsace.



Nous vous invitons maintenant à parcourir les pages de cette présentation, en espérant qu'elles sauront illustrer les efforts menés pour embellir notre village et valoriser un patrimoine auquel nous sommes profondément attachés.

Obtenir la troisième fleur représenterait pour nous une véritable reconnaissance de cet engagement collectif en faveur de notre village ..., et de notre belle Alsace.

---

# Les informations générales de la Commune

---

## Mairie de Rosenwiller

📍 2 Place de l'Église – 67560 Rosenwiller  
☎ 03 88 50 41 66  
✉ [secretariat@rosenwiller.com](mailto:secretariat@rosenwiller.com)  
🌐 [www.rosenwiller.com](http://www.rosenwiller.com)

## Équipe municipale

Maire : Philippe WANTZ  
1<sup>er</sup> adjoint : Jean-Georges HUCK  
2<sup>ème</sup> adjoint : Biljana ZASOVA-FRIEDERICH



## Services municipaux

**Secrétaire de mairie :**  
Adeline COURMONT  
**Responsable des services techniques :**  
Marc BASTIAN  
**Binôme élu/technicien :**  
Jean-Georges HUCK

## Données administratives

**Population :** 670 habitants  
**Superficie :** 557 ha  
**Forêt gérée par l'ONF :** 75 ha  
**Cadastre :** 3.800 parcelles  
**Altitude :** 238 - 366 m

---

# La Commission Cadre de Vie et Environnement

---

La Commission Cadre de Vie du Conseil municipal est composée de 7 membres. Elle est compétente dans le domaine du fleurissement, de l'environnement et du bien-vivre ensemble.

Elle fait le lien entre l'agent communal, la municipalité, les acteurs locaux (viticulteurs, chargée de mission Trame Verte et Bleue, ...)

Elle organise entre autres l'Osterputz, la journée citoyenne, le concours des maisons fleuries, ...





# La gestion de l'aménagement paysager

## 1. Gestion différenciée au niveau du fauchage :

La tonte des espaces verts se fait en fonction de la pousse ; la première tonte est repoussée au maximum, afin d'essayer de limiter le nombre de passages sur l'année. Les bordures à la débroussailleuse ne sont réalisées qu'une fois sur deux (mis à part à la Place de l'Eglise). L'herbe des espaces tondu entretenus avec la tondeuse autotractée est laissée sur place et celle avec la tondeuse autoportée est ramassée et compostée.

La fauche avec l'épareuse attelée au tracteur, quant à elle, ne s'effectue qu'à partir de début août, sur une seule largeur, ou sur deux largeurs s'il y a une mauvaise visibilité qui deviendrait accidentogène. Une deuxième fauche est effectuée à partir de fin novembre sur la largeur entière.

## 2. Arrosage :

Depuis maintenant un an, il est effectué à 100 % avec de l'eau de source ; en effet, la commune a investi ces dernières années dans divers systèmes d'arrosage automatiques ou bien de stockage dans des cuves afin de réduire et d'arrêter l'utilisation d'eau potable.

La fréquence moyenne des arrosages est de 1 à 2 fois par semaine.

Le volume d'eau utilisé à chaque arrosage varie entre 1,2 et 1,8 m<sup>3</sup>.



*Système d'arrosage automatique  
à la salle communale, la mairie et les massifs*



### 3. Compostage :

La commune possède un terrain où sont stockés tous les déchets verts. Différents process sont mis en place pour la maturation :

- Un tas pour les déchets de taille de gros diamètre qui est broyé une fois tous les 3 ans environ (selon l'apport) ; celui-ci est utilisé par les habitants et dans certains massifs, le restant étant recomposté pour du terreau,
- Un tas pour les déchets de type tonte, petite taille d'entretien, désherbage, feuilles, fleurs, en gros tout ce qui se décompose au bout de une à deux années. Celui-ci est retourné plusieurs fois par an afin de l'aérer et d'accélérer le système de compostage. Au bout de deux ans, il est ré-utilisé en terreau de plantation, d'engazonnement ou pour les habitants qui le souhaitent.

Certains habitants apportent également leurs déchets verts ou des pieds de vignes (viticulteurs), le tout sous contrôle de l'ouvrier communal afin d'éviter tout débordement ou dépôt sauvage.



*Compostage de l'année*



*Après deux années de décomposition*



*Tas de gauche pour le broyat,  
au fond à droite résultat du broyat*

#### 4. Fleurissement :

Tout au long du village se trouvent différents massifs floraux, arbustifs, bacs, fleurs et plantes annuelles, vivaces, ...

En période estivale, à Rosenwiller, cela représente 700 annuelles (31 espèces différentes), 400 géraniums, dans différentes zones :

- 8 bacs à fleurs
- 9 pots
- 60 jardinières
- 11 massifs de fleurs
- 10 massifs de vivaces ou de mélange arbustif
- 7 pieds de calvaires fleuris
- 15 niches dans le mur du cimetière.

Les massifs d'annuelles sont paillés depuis un an avec du chanvre ; précédemment, nous utilisions de la fève de cacao. Nous constatons que le chanvre a une meilleure performance en rétention d'eau et donne un meilleur éclat des fleurs.

Le budget de fonctionnement annuel (fleurs, terreau, engrais, ...) s'élève à 3.900 €.

L'entretien est réalisé par notre unique ouvrier communal, Marc BASTIAN, qui effectue également toutes les autres tâches inerrantes à une petite commune comme la nôtre.

Par ailleurs, cette année, nous avons déposé un dossier pour l'obtention des 3 libellules avec la mention 'Coup de Cœur' dans le cadre de l'opération 'Commune Nature'. Le résultat est attendu pour septembre.





## 5. Plantation d'amandiers et de vignes :

En collaboration avec l'école municipale, 10 amandiers ont été plantés au nouveau lotissement en début d'année, ainsi que 22 plants de vignes. Les enfants ont réalisé des dessins qui ont été symboliquement accrochés à un des arbres.



## 6. Nouveau lotissement :

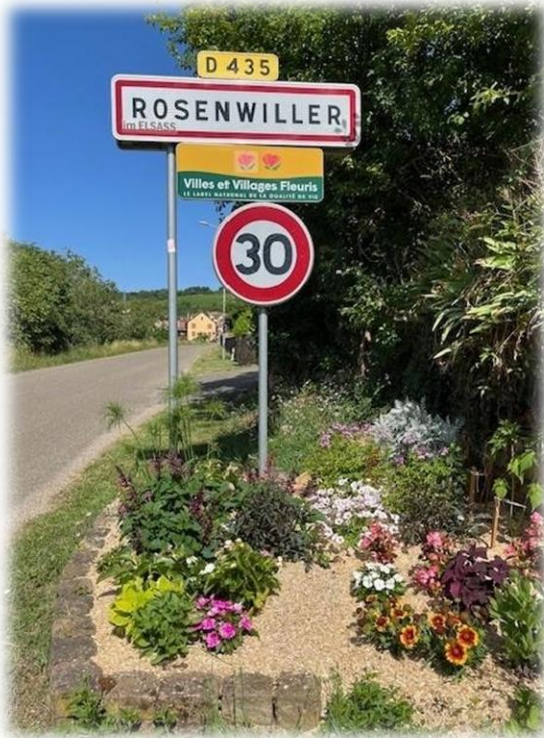
40 arbres et 220 arbustes ont été nouvellement plantés sur l'ensemble du lotissement ; une nouvelle tranche de plantation est prévue pour cet automne. Début d'année, nous avons planté 600 lierres. Lors de la journée citoyenne, 50 m<sup>3</sup> d'écorces ont été étalés.

Les ombrières situées en bordure du lotissement produisent environ 90 Mwh par an ; une bonne journée en été produit un peu plus de 600 Kwh. L'Electricité de Strasbourg a décerné un prix à la commune en 2023 pour son engagement dans la transition écologique.



*Les 4 ombrières abritant un parking  
et l'atelier communal situé juste en-dessous*

# Les panneaux d'entrée de village



*Entrée principale Route de Rosheim*



*Entrée Route de Gresswiler*



*Entrée Route de Grendelbruch*

---

# La mairie et ses proches abords

---







---

# La salle communale et la halle - des lieux aux multiples activités

---



*La salle communale*



*La halle communale*

---

# L'église et ses alentours - un monument historique et chargé d'histoire

---



*L'église Notre-Dame de l'Assomption*



*Vue sur l'église et le monument aux morts*



*Son chœur du XIV<sup>ème</sup> siècle classé 'Monument Historique'*



---

# L'ancien presbytère - un habitat social et un lieu de rencontres

---

C'est le curé SEEMANN qui a été le dernier officiant qui habitait ce presbytère. Ce bâtiment est occupé depuis 2003 par des logements sociaux et une salle communale au rez-de-chaussée dédiée à de multiples activités.



*Le presbytère et son mur d'enceinte*



*Sur le mur du presbytère sont représentées des vues anciennes et récentes, dont la photo la plus ancienne du village, faite par M. Charles SPINDLER en 1898*

---

# Les nombreuses fontaines dans le village et plus loin - que d'eau, que d'eau !

---



*A l'entrée du village*



*Devant la mairie*



*Devant l'ancien presbytère*



*Au Laegerbrunnen, fontaine réhabilitée en 2017*

# Les différents points d'eau - une chance !

Sur le versant sud de la commune, bon nombre de source jaillissent du sol.

4 cuves de stockage de différente capacité (2 m<sup>3</sup>, 4 m<sup>3</sup>, 7 m<sup>3</sup> et 60 m<sup>3</sup>) sont en place pour arroser les fleurs communales.

Chaque fontaine est alimentée par de l'eau de source ; des points de distribution sont gracieusement disponibles pour les habitants du village.



*Borne d'eau de source en libre-service devant la mairie*



*Borne d'eau de source en libre-service à l'entrée du village*



*Pompe à bras d'eau de source en libre-service à la halle*



*Conteneur de récupération d'eau de pluie subventionné par la Communauté de Communes*



*Un des 4 thèmes des reportages télévisés 'Un lieu, des histoires' diffusé sur France3 Alsace, projetés en novembre dernier, a abordé le sujet des nombreuses sources, fontaines et points d'eau du village*

---

# Les nombreux calvaires dans le village - témoins d'un riche passé religieux

---

Le village possède de nombreux calvaires, témoins de la piété de ses habitants tout au long des siècles. Aujourd'hui encore, certains sont entretenus par des personnes bénévoles du village.



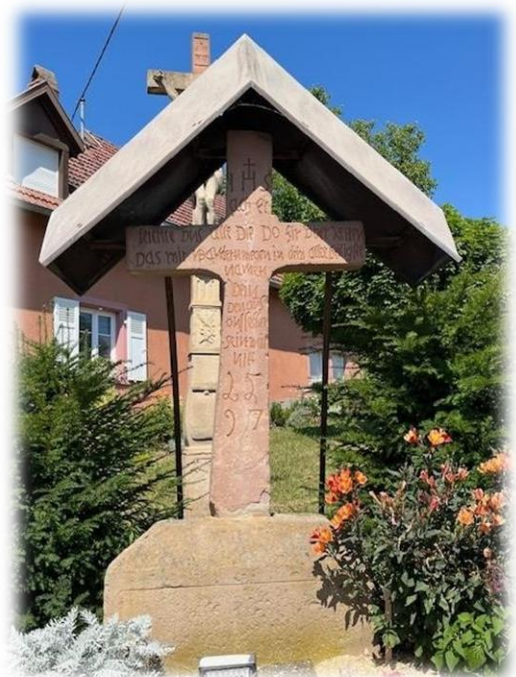
*Calvaire du parvis de l'église*



*Calvaire de l'entrée du village*



*Calvaire rue de l'Ecole*



*Calvaire du haut du village datant de 1597*

## Les nombreux calvaires à l'extérieur du village



*Calvaire du Kreuzweg*



*Calvaire du Lindenrain*



*Calvaire du Laegerbrunnen*



*Calvaire du Mittelfeld*

---

# Les différentes vues du village - un écrin de verdure

---

Le village peut s'enorgueillir d'avoir un panorama exceptionnel au sommet des 2 collines dans lequel il est niché, lui permettant d'avoir des vues sur plusieurs villages, la plaine d'Alsace et la Forêt-Noire, le Mont-Ste-Odile, voire les Alpes.



*Le village tel qu'il apparaît à la sortie de Rosheim*



*Vue sur le versant sud*



*Lever de soleil hivernal sur la Forêt-Noire*



*Vue sur le versant ouest*



*Vue à partir du cimetière juif*

---

# Les jardins et potagers - les légumes se sentent mieux dans un écrin fleuri et verdoyant !

---



*Jardinage au milieu des fleurs !*

---

# Le cimetière juif et son sentier - un havre de paix

---

Le cimetière juif de Rosenwiller est le plus ancien et un des plus grands d'Alsace. Il date du XIV<sup>ème</sup> siècle et compte plus de 5.000 tombes. Depuis le 18 octobre 1995, ce sanctuaire a été déclaré 'Monument Historique'.



*Tombes datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle*



*Placette d'informations*



*Le mur du cimetière, le sentier des Juifs et une vue depuis le nouveau lotissement*



---

# Les vignes et le sentier viticole - une activité ancestrale

---

Les vignes sont présentes à Rosenwiller au moins depuis le VI<sup>ème</sup> siècle et restent aujourd'hui encore la principale activité agricole. Au cours des dix dernières années, la majorité des exploitants se sont convertis à la culture biologique ou nature. Un terrain calcaire propice à de belles et bonnes récoltes !



*Le sentier 'De collines en vignobles' avec ses 12 panneaux d'interprétation*

---

# Les vergers et le verger communal - un patrimoine naturel à conserver

---

La CCPR (Communauté de Communes des Portes de Rosheim) a mis en place des aides aux particuliers afin d'encourager les plantations d'arbres fruitiers.  
La taille des arbres fruitiers est effectuée avec l'Association des Arboriculteurs de Rosheim.



*Les vergers des Niedermatten*



*Vergers fauchés avant la récolte*

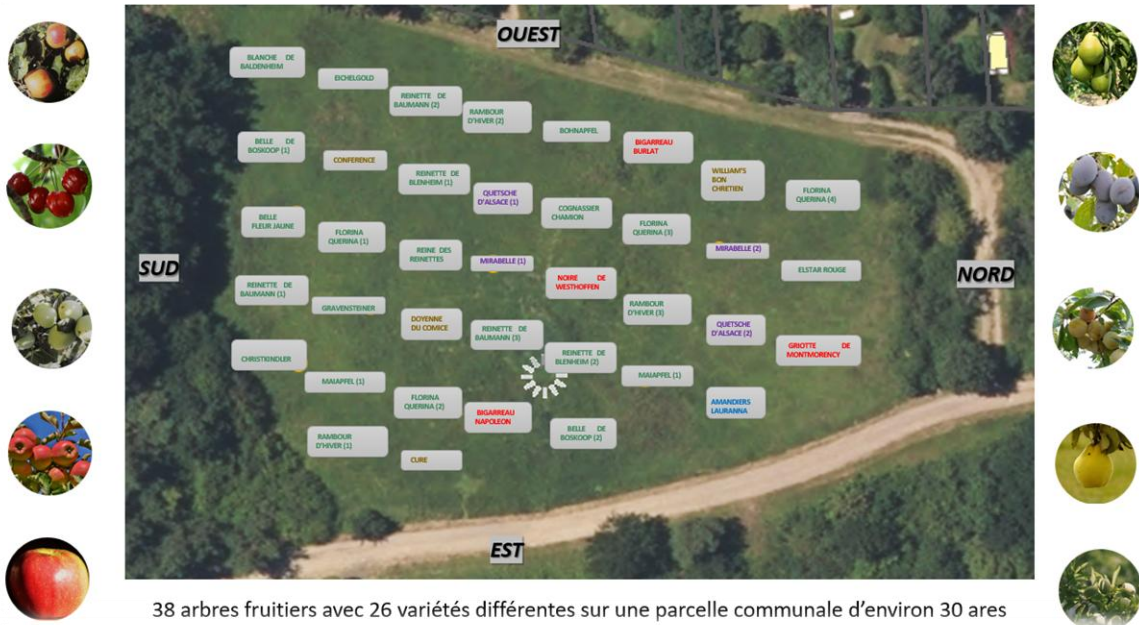


*Plantation de 38 arbres au verger communal avec le Conseil municipal*





**VERGER COMMUNAL DE ROSENWILLER**



38 arbres fruitiers avec 26 variétés différentes sur une parcelle communale d'environ 30 ares



*Taille des arbres avec les arboriculteurs de Rosheim*

---

# Les forêts - une source de fraîcheur et une ressource naturelle

---



*Forêt privée*



*Bois de chauffage pour les habitants de la commune*



*Forêt en libre évolution depuis  
50 ans intégrée dans la RNR*



*Bois d'œuvre destiné à la vente en scierie*

---

# Les murs en pierres sèches - une oasis de biodiversité

---

Les murs en pierre sèches font leurs retours dans notre milieu de collines. Ils sont économiques, solides et sont un habitat pour de nombreuses espèces tels que les lézards, les fourmis, les escargots, ...



*Reconstruction d'un mur en pierres sèches en régie communale en bordure de la RD435*



---

# Les collines sèches et la R.N.R. - un îlot de biodiversité

---

Les collines sèches du Holiesel et Berg qui surplombent le village sont déclarées 'Réserve Naturelle Régionale' depuis septembre 2024. On y rencontre une flore exceptionnelle, telles que de nombreuses variétés d'orchidées, l'anémone pulsatile et sylvestre, entre autres.



*Orchis pourpre*



*Entretien des pelouses sèches  
par éco-pâturage*





*Chantier nature organisé par le CEN*



*Création d'un pierrier sur la colline du Berg*

La superficie de la R.N.R. est de 101 ha sur 3 communes (Rosenwiller, Bischoffsheim et Obernai). Sur notre commune, elle représente 36 ha, soit 6 % de la superficie totale.

*Avant ouverture*



*Des travaux importants  
d'ouverture de l'espace  
ont été menés pour  
reconquérir les pelouses  
sèches colonisées par la  
végétation*

*Après ouverture*



*A découvrir sur les collines au fil des saisons ...*



---

# Les nombreux bancs - lieux de repos et de rencontre

---

De nombreux bancs permettent la convivialité aux beaux jours, ... ou tout simplement d'admirer les nombreux points de vue du autour du village.



*Bancs 'des retraités'*



*Banc de la LPO*



*Banc du Mittelfeld*



*Banc du calvaire au  
Laegerbrunnen*



*Banc du Lindenrain*



*Banc devant l'église*



*Bancs du Laegerbrunnen*

*La commune comptabilise 18 bancs.  
Cette année 12 nouveaux bancs  
seront installés.  
Des circuits pédestres jalonnés par  
des bancs géolocalisés seront  
matérialisés.*

---

# Les lieux de convivialité - tellement agréables !

---

Les villageois et personnes des alentours aiment se retrouver à la halle tout au long de l'année à différentes occasions telles que : les soirées Burgers & Pizz'Art, les marchés de printemps et d'automne, le marché hebdomadaire, entre autres.



*Marché artisanal d'automne*



*Marché anniversaire des 2 ans*

Sur la colline du Wisch, les enfants et jeunes adorent se retrouver au terrain de jeux et au city stade.

*Le terrain de jeux*



*Le city stade*

---

# La nature expliquée aux enfants - que de choses à découvrir !

---

Les enfants de l'école découvrent l'environnement dans lequel ils vivent et sont sensibilisés à sa préservation.



*Sortie pédagogique au verger communal*

*Mais que font les amandiers que nous avons plantés cet hiver ?*



*Tout le monde découvre à la queue leu leu ...*

---

# Les associations - un village riche de son tissu associatif

---



*La batterie-fanfare des Sapeurs-Pompiers*

*L'Amicale de l'Ecole qui participe aux événements du marché hebdomadaire*



*La section 'Ros'Ace' - organisation d'un 14 juillet*



*L'association 'S'Bratschtalle Theater'*

---

# Le marché hebdomadaire 'Not un Guet' - depuis 2022

---



*Les étals sont pleins de bons produits locaux !*



*On fête le 2<sup>ème</sup> anniversaire du marché !*



*Régalons-nous de ces bons pains !*

# La L.P.O. Alsace - une aubaine pour la faune !

La LPO est installée depuis 2010 sur les hauteurs de notre village et a son siège administratif depuis 2021. Le terrain de ce centre provient d'un leg d'Alice BOMMER et son rôle est le soin des oiseaux et petits mammifères. Environ 5.000 espèces de mammifères et oiseaux y sont soignés par an. Il dispose de 8 volières, d'une infirmerie de soins et de 3 salles de repos.



*Il n'y a pas de nichoirs que dans les forêts !*



Depuis 2008, un important programme d'installation de nichoirs a été effectué par un bénévole du village sous l'égide de la LPO.

Pas moins de 130 nichoirs sont actuellement en place ; ils sont des lieux de reproduction pour les oiseaux dont certaines espèces rares, voire en voie de disparition.

---

# Les animaux dans leur milieu naturel - un environnement de qualité

---



---

# Les réalisations des particuliers - de beaux décors

---

De nombreux habitants contribuent au fleurissement de notre village. Un jury composé d'élus et d'une personne volontaire leur attribuent chaque année un encouragement. Voici quelques exemples de mise en valeur de patrimoine fleuri :



*Maison alsacienne datant de 1590*





*Maison avec jardin*



*Maison sans jardin*



*Maison viticole*



*Maison nature*



*Cour de ferme fleuri*



*Maison à colombages*

---

# Les gîtes ruraux - dans un écrin végétal

---

Un lieu de quiétude et d'évasion au cœur de la nature ; c'est ce que les personnes qui séjournent dans les gîtes trouvent et apprécient ici.



---

# Le nouveau lotissement

---

Un pas de plus vers le développement durable suite à l'installation d'une centrale photovoltaïque sous forme d'ombrières en 2022 et un atout pour les personnes désireuses d'habiter le village.



*Vue d'ensemble du lotissement avec les ombrières*



*Les tournesols en voisins !*

---

# Le mot de la fin - un village qui a tant à partager !

---

Que de réalisations et actions mises en place depuis notre demande de 1<sup>ère</sup> fleur en 2015 !

Si nous voyons au fil des années que le fleurissement des particuliers tend malheureusement à se raréfier, la commune met en revanche tout en œuvre pour apporter de la fraîcheur, de la diversité et de la beauté dans ses aménagements floraux et paysagers, pour le plaisir et le bien-être de ses habitants, tout en ayant le souci permanent de la préservation de l'environnement si varié, voire rare, qui l'entoure.

Toute l'équipe de la Commission Cadre de Vie et Environnement espère vous avoir apporté des émotions lors de votre visite, et fait partager votre adhésion au charme de notre village niché dans un écrin de verdure, où tout porte à être connecté à la nature.

Un remerciement appuyé à notre agent technique qui, seul, conçoit, plante et entretient l'ensemble du fleurissement communal.



Mais un grand remerciement également aux bénévoles qui fleurissent les différents lieux proches de leurs habitations, ainsi qu'à ceux qui embellissent le village en différents endroits par leurs décors en bois lors des fêtes de Pâques, de Noël et d'autres fêtes religieuses.





*Le tilleul centenaire, classé 'arbre remarquable', embaume la Place de l'Eglise*

